

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar
NIF : 000216001808337

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES
N°03/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2024**

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour : **la construction d'un point de présence Zaouiet Kounta**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destinée uniquement aux entreprises qui :

- Sont qualifiées dans le domaine des travaux bâtiment, titulaires de certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie 04 et plus, ayant comme activité principale « bâtiment »,
- Ont réalisé un chiffre d'affaire supérieur ou égal à 150.000.000,00 DA durant les trois dernières années.

Les entreprises ayant déjà un contrat ou plus de même nature des travaux avec la DOT ADRAR en cours d'exécution à la date de l'ouverture des plis dont le montant cumulé en TTC \geq 10 000 000, 00 DA/en TTC, ne seront pas acceptées ;

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Adresse : Cité administrative route nationale N°06 REGGANE - ADRAR

Contre le versement **d'un montant de deux mille dinars algériens (2000,00 DA)** non remboursable, le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 250 – Adrar, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :
Compte en Dinars N° **001002500300000135** clé **43**.

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique, et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence, ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- Le dossier administratif comprend un (01) original (format papier) plus le dossier en format électronique.
- L'offre technique comprend un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique.
- L'offre financière comprend un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique.

Les trois 03 enveloppes susmentionnées seront insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales
N°03/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2024
Construction points de présence ZAOUJET KOUNTA
Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - ADRAR
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : Cité administrative route nationale N°06 REGGANE - Adrar

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale

La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures. Les soumissions sont conviées à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.